



Direction départementale des territoires de l'Ain  
Service Urbanisme Risques

23 rue Bourgmayer – CS 90410  
01012 Bourg-en-Bresse Cedex  
04 74 45 62 37 - ddt-sur-pr@ain.gouv.fr

## **Étude des inondations de l'Ain et de ses affluents entre le barrage d'Allement et le Rhône**



### **RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION**

**Jeudi 5 Octobre 2017 à 18h30**  
**Salle plurivalente de Saint-Maurice-de-Rémens**

Au cours de cette réunion, la direction départementale des territoires (DDT) de l'Ain et le bureau d'études SAFEGE présenteront les raisons de la réalisation de cette étude, la méthode employée et les hypothèses retenues. Ils répondront aux questions que vous êtes susceptibles de vous poser.



Cette étude aboutira à la cartographie des inondations de l'Ain et du Veyron ainsi que d'une partie du Suran, du Toison et de l'Albarine.

Les plans de prévention des risques d'inondation (PPRI) existants pourront alors être révisés.

Plus d'informations sur le site internet de l'État dans l'Ain, rubrique risques majeurs : [www.ain.gouv.fr](http://www.ain.gouv.fr)